

## Nous souhaitons la bienvenue...

très sincère à M. Jacques rancourt, à son épouse, Mme celine Tremblay, ainsi qu'à leurs enfants Isabelle, Simon et Claudine.

Quelques-uns parmi nous vous ont rencontrés au cours de l'été. Que ce petit sentier tracé par un premier contact nous amène à marcher ensemble sur la voie de la connaissance réciproque. Nous vous souhaitons de belles heures de détente dans un décor auquel vous vous attacherez sûrement.

*Véronique Caron, présidente*

## Impressions de campeurs

*« Ça fait 2 fois que je viens ici mais j'aimerais que ça fasse des millions de fois. Parce que ici c'est SUPER le fun avec toute l'équipe de ce camp. J'ai passé de très, très, très, très, très, très belles vacances.»*

*Catherine Bouchard*

*« Ce séjour au camp a été la plus belle partie de mon été. Cela m'a fait connaître beaucoup d'amis et de moniteurs. J'aimerais pouvoir revenir l'an prochain mais encore plus longtemps. Sois sûr que je viendrai l'an prochain.»*

*Valérie Lacroix*

## Membres de l'exécutif

Présidente: **Véronique Caron**  
Vice-président: **Guy Wagner**  
Secrétaire: **Jean-Guy Talbot**  
Trésorière: **Gilberte Caron**



## Appel

L'Écho du Lac Jally fait appel à votre plume et à votre expérience pour enrichir son contenu. Vous avez un texte, une pensée, une réflexion personnelle, un souvenir vécu, une expérience concernant la faune, la nature, l'écologie, une suggestion à faire, faites-en part au responsable à l'adresse suivante:

Victor Caron,  
3505, avenue Laurin, Québec, Qc G1P 1T6  
Tél.: (418) 871-5458

## Équipe du journal

Responsable et saisie des textes: Victor Caron  
Mise en page, impression: Jean-R. Caron  
Expédition: Ulysse Roy

Collaborateurs pour le présent numéro:  
Éric Wagner - Guy Wagner - Véronique Caron -  
Victor Caron - Benoit Camirand - Camp-au-Lac.



## Mot de la présidente

*«Ça s'peut que que ça m'conceme...»*

Ce slogan, écrit sur l'avis de convocation de l'assemblée générale, m'est revenu à l'esprit quand on m'a proposé de devenir membre de l'exécutif pour 1995-1996.

Pendant la réunion, je m'étais posé deux questions: " Les membres de l'exécutif ont tellement bien travaillé, pourquoi ne continueraient-ils pas? Puis: « Pourquoi ne ferais-je pas ma part ? » La réponse à cette question, vous la connaissez. Au cours de la réunion, nous avons entendu des paroles décrivant bien l'Association depuis ses débuts en 1979: respect, bonne entente, capacité d'effort. Notre Association a grandi en développant ces qualités. La voir grandir ainsi était pour moi une invitation à faire ma part, à me sentir concemée.

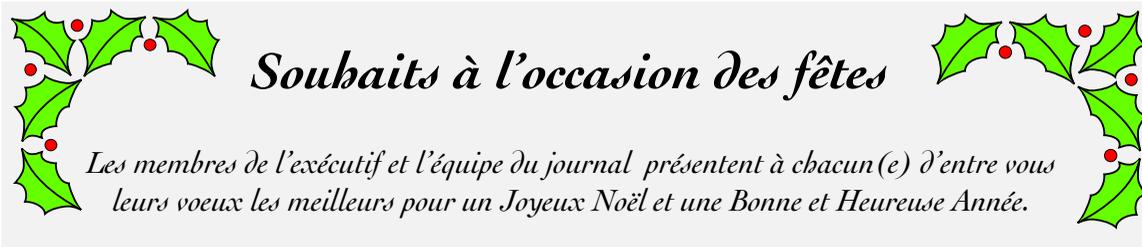
À la dernière assemblée, nous avons vu des jeunes pleins d'enthousiasme, d'énergie; nous les avons entendus offrir leurs talents, leur disponibilité.

NOUS RETROUVONS L'ASSOCIATION À L'ÂGE DE L'ENGAGEMENT.

C'est ainsi que j'ai accepté la présidence, sachant pouvoir compter sur la disponibilité de personnes prêtes à épauler l'exécutif dans différents dossiers: ensemencement, désenvasement, véhicules tout terrains, fosses septiques, etc. Au nom de Gilberte, de Guy W., de Jean-Paul T., merci à vous qui donnez du temps à l'Association. Que votre part soit petite ou plus grande, selon votre disponibilité, c'est le lac et son environnement qui vous le rendront en beauté.

Ah! si notre lac pouvait parler! Laissons-le dormir tout l'hiver et rêvons à ce qu'il nous a offert de joies pendant l'été qui vient de s'achever.

Véronique Caron



## *Souhails à l'occasion des fêtes*

*Les membres de l'exécutif et l'équipe du journal présentent à chacun(e) d'entre vous leurs voeux les meilleurs pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.*

## Un geste de longue durée.

Vous l'avez tous vu travailler dans les broussailles parmi les moustiques, dans la terre noire ou dans le gravier, sous la pluie ou au soleil cuisant, mais toujours avec le sourire, toujours prêt à taquiner. Oui, il s'agit bien de Monsieur Gérard Raby.

Lorsque nous lui avons demandé de nous aider dans le travail de régénération de la rive, à la plage, il a accepté avec plaisir et... grande générosité.



La sélection et le transport des arbres



Camion, pépinière, conseiller en aménagement, photographe, de vaillantes équipes sur les pelles, et un goûter pour terminer le tout en beauté!

À la fin de l'activité, nous l'avons remercié pour tout ce qu'il a offert gratuitement à l'Association: son travail, de plus de 5 heures, celui de son fils Eric, sa pépinière, leur camion et des voyages de terre.

Nos remerciements restent bien limités comparés aux services que M. Raby et son fils nous ont rendus. Heureusement, les arbres plantés nous rappelleront toujours ce 30 septembre, jour où les riverains du Lac Jally reçurent ce beau cadeau.

Messieurs Gérard et Éric Raby, MERCI !



Trois générations de planteurs chez les Wagner!



Faut bien arroser ça!

D'autre part, Mme Yvette Caron-Hallé me prie de transmettre par la voie de L'Echo du Lac Jally ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué, le 30 septembre dernier, à l'amélioration de la plage par leur travail, leur machinerie, leur matériel et les arbres fournis, en particulier, messieurs Gérard et Éric Raby.

Véronique Caron, présidente



Voici un aperçu de l'ouvrage d'aménagement complété, la suite appartient à la nature et aux précautions des riverains...

## Tout le monde y gagne

Les villégiateurs ont montré leur solidarité. Solidarité entre les humains et entre les humains et la Nature.

Une douzaine de propriétaires ont répondu à l'appel et profité de l'offre négociée par M. Jean-Paul Talbot pour la vidange des fosses septiques. Ne pas vidanger c'est moins coûteux, bien sûr mais le lac, lui, ne s'en remettrait probablement pas ! Sans une vidange régulière, les fosses septiques se combleront et ne donneront plus leur rendement.

Il y a aussi ceux qui doivent refaire leur installation septique pour la rendre conforme. La pollution qu'on dissimule ne cesse d'exister pour autant... Qui plus est, dans un système, tous les éléments sont interdépendants. On ne peut pas trop changer l'un d'eux sans produire des effets qui retombent sur les autres. La nature est là qui impose sa loi. Un jour ou l'autre, il faudra payer le prix de notre insouciance et réparer nos négligences.

Nous sommes les cellules d'un grand organisme social. Si on réussissait à résoudre nos petits problèmes, peut-être réussirait-on à trouver la réponse aux problèmes complexes d'aujourd'hui. Codes, lois, règlements sont contraignants individuellement mais libérateurs à l'échelle du corps social.

On peut donc avoir un train de mesures qui se renforcent les unes les autres et qui permettent alors globalement de lutter contre la pollution. Ainsi, **tout le monde y gagne**

Guy Wagner



# LA VÉGÉTATION AQUATIQUE

La végétation aquatique est une composante naturelle de la plupart des plans d'eau. La densité, de même que les espèces de plantes aquatiques sont fonction de plusieurs facteurs dont notamment la qualité de l'eau, la nature du substrat (matériels déposés sur le fond) et la vitesse des courants.

## La qualité de l'eau

Les caractéristiques de l'eau sont très importantes pour les plantes aquatiques. Les qualités nutritives conditionnent directement la croissance des plantes dans le milieu aquatique. Pour éviter le lessivage (apport d'éléments nutritifs par l'eau) des sols vers le plan d'eau, une barrière de végétation (de quelques mètres) est primordiale. En effet, la végétation riveraine (arbustive et herbacée) freine le ruissellement des eaux sur l'arrière-rive et la rive. Ainsi, une part importante des substances nutritives sera captée par la végétation riveraine, ce qui diminue d'autant les apports en éléments nutritifs au plan d'eau.

Enfin, il est évident qu'une gestion adéquate des eaux usées des résidences isolées soit à la base d'une bonne qualité d'eau. En effet, en plus d'être un agent pathogène important, les eaux usées sont très chargées en phosphore (élément le plus important pour la croissance des plantes en milieu aquatique) et autres éléments nutritifs. l'application ferme du " Règlement sur l'élimination et le traitement des eaux usées des résidences isolées " (Q-2,R.8) est essentielle.

## La nature du substrat

La plupart des plantes aquatiques se fixent au fond du plan d'eau qu'elles colonisent. Le substrat (fond du plan d'eau) se divise grossièrement en trois catégories, soit le gravier, le sable et la vase.

Les particules fines des substrats vaseux favorisent la croissance des plantes aquatiques. En effet, ces substrats sont plus riches en éléments nutritifs et leurs caractéristiques permettent un bon enracinement de la végétation aquatique. L'état des rives influence la nature du substrat. Des rives à nu (peu ou pas de végétation) sont fortement soumises à l'érosion. Ainsi, les matières minérales et organiques entraînées vers le plan d'eau contribuent à son envasement. l'état naturel de la rive et de l'arrière-rive constitue le meilleur remède pour freiner l'érosion.



*Quelques outardes de passage au Lac Jally, photo de Gino Lacroix de Camp-au-Lac*

## La vitesse des courants

Enfin, la nature du substrat est aussi fonction de la vitesse des courants. Les courants forts transportent les sédiments en suspension (particules plutôt fines) vers les zones lentes où ils se déposent. Ainsi, le fond des endroits où la vitesse de l'eau est faible se caractérise habituellement par des fonds vaseux.

Afin de limiter les zones de sédimentation (zones de dépôt du matériel en suspension dans l'eau), les courants d'un plan d'eau doivent être modifiés le moins possible. Plusieurs facteurs naturels (île,

baie, etc) et artificiels (quai, muret, empiètement, etc) viennent influencer les courants. Cependant, si les apports de matières en suspension sont limités (notamment par des rives naturelles) et que les facteurs artificiels influençant la sédimentation sont éliminés (notamment par des constructions qui permettent la libre circulation des eaux, tels des quais flottants), la qualité du substrat ne pourra que s'améliorer.

## Considérations environnementales

La végétation aquatique est un élément très important des écosystèmes lacustres. Les zones d'herbiers constituent des milieux favorables à la reproduction, l'alimentation et la protection de la faune aquatique (poissons, benthos, etc.). Ainsi, la destruction des plantes aquatiques peut avoir des impacts non négligeables sur cet écosystème. La destruction des herbiers peut diminuer le recrutement des populations piscicoles et abaisser la production benthique (organismes vivant sur le fond).

L'élimination, en tout ou en partie, de la végétation aquatique d'un plan d'eau n'est pas environnementalement souhaitable. Cependant, il est évident qu'une surabondance de plantes aquatiques puisse créer des nuisances pour les usagers d'un lac.

## Méthodes pour contrôler les plantes aquatiques

Il existe plusieurs méthodes pour contrôler la croissance des plantes aquatiques. Mentionnons entre autres:

- les méthodes mécaniques (faucards)
- les méthodes physiques (arrachage à la main)
- les méthodes chimiques (herbicides)
- les méthodes biologiques (introduction de prédateurs naturels)
- les méthodes consistant à modifier le milieu (installation d'écrans et/ou de membrane pour détruire les plantes.

Chacune de ces méthodes présente des avantages et des inconvénients. Cependant, la seule méthode que ne cause pas de dommages irréversibles à un lac est celle qui consiste à arracher les plantes à la main. Il est évident que les plantes arrachées doivent être disposées loin du plan d'eau afin d'éviter tout apport d'éléments nutritifs en provenance de la décomposition de ces végétaux.

Une étude environnementale devrait précéder toute action relative à l'élimination totale ou partielle des plantes dans le milieu aquatique. Il est important de bien établir les causes (naturelles ou anthropiques) de l'abondance des plantes aquatiques de même que les conséquences (à court et à long terme) de leur éradication.

Finalement, il est important de savoir que toute intervention en milieu aquatique doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement auprès du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

*Éric Wagner*

## Remerciements

Aux membres de l'exécutif 1994-1995, nous formulons notre reconnaissance pour le temps consacré au progrès de notre Association. Ce que vous avez semé, souvent dans le silence, portera des fruits tôt ou tard.

Un grand merci à vous: Pierre Caron, Paul Gervais, Guy Wagner, et Gilberte Caron. Nous sommes heureux de retrouver Gilberte et Guy dans le nouvel exécutif, avec Jean-Paul Talbot et moi-même.

Avec vous tous, nous veillerons à protéger un bien qui nous est cher: le Lac Jally.

*Véronique Caron, présidente*